
NORME INTERNATIONALE 3055

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Équipement de cuisine — Dimensions de coordination

Kitchen equipment — Co-ordinating sizes

Première édition — 1974-11-01

CDU 721.013 : 643.31

Réf. N° : ISO 3055-1974 (F)

Descripteurs : construction, bâtiment, équipement de cuisine, dimension, structure modulaire, coordination dimensionnelle.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3055 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*, et soumise aux Comités Membres en janvier 1973.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Hongrie	Pakistan
Allemagne	Inde	Pologne
Autriche	Irlande	Roumanie
Bulgarie	Israël	Suède
Danemark	Italie	Thaïlande
Egypte, Rép. arabe d'	Mexique	Turquie
Espagne	Norvège	Yougoslavie
France	Pays-Bas	

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Belgique	Nouvelle-Zélande
Canada	Royaume-Uni
Finlande	Suisse
Japon	

Équipement de cuisine – Dimensions de coordination

0 INTRODUCTION

Le but de la normalisation des équipements de cuisine est de parvenir à composer un ensemble harmonieux et rationnel tenant compte de l'ergonomie, sans que soit perdu de vue l'aspect économique de l'installation.

Pour y parvenir, il importe que soient étudiés :

- les dimensions des éléments d'équipement.
- les aires d'utilisation propres à chaque équipement, compte tenu de la possibilité de les superposer totalement ou partiellement selon le cas.
- les dispositions des diverses canalisations (eau, gaz, évacuation, électricité).
- les assemblages des éléments entre eux.

Ce travail a été entrepris en s'appuyant sur les principes de coordination modulaire dans le bâtiment.

La présente Norme Internationale traite uniquement des dimensions de coordination des éléments d'équipement.

Les autres aspects du problème seront traités ultérieurement et feront l'objet d'autres documents.

1 OBJET

La présente Norme Internationale définit les dimensions de coordination des éléments d'équipement de cuisine pour habitations.

2 DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale s'applique, selon les principes de la coordination modulaire dans le bâtiment, à tous les éléments d'équipement de cuisine tels que : unités d'armoire, plans de travail, blocs-évier et appareils.

3 DIMENSIONS DE COORDINATION

3.1 Hauteurs

A – Hauteur du plan de travail :	9 M ou 8,5 M ¹⁾
B – Hauteur du socle	
– pour un plan de travail de hauteur 9 M :	1,5 M
– pour un plan de travail de hauteur 8,5 M :	1 M
C – Hauteur libre entre le sol et la surface inférieure des éléments muraux ²⁾ :	13 M au minimum + $n \times M$
D – Hauteur de la partie supérieure des armoires et des éléments muraux :	19 M au minimum + $n \times M$
Hauteur préférentielle :	21 M

1) M est le symbole du module de base défini dans l'ISO 1006 et égal à 100 mm.

2) La zone réservée pour l'éclairage ou tous autres accessoires, s'il y en a, doit être incluse dans l'élément mural.